

Le libertaire

Rédaction : G. EVEN
Administration : N. FAUCIER
72, rue des Prairies, Paris (20^e)
(Chèque postal : N. Faucier 1165-55)

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

DIMANCHE, 26 FÉVRIER à 14 h. 30

Salle de la Bellevilloise, 23, rue Boyer

MÉTRO : MARTIN-NADAUD

GRANDE MATINÉE Littéraire et Musicale

Au Bénéfice du LIBERTAIRE

M^{me}s Jeanne MONTEIL, BOYETTE
(de la Muse rouge)

M. GRAN (de la Muse rouge)

M^{me}s de VIERVILLE, Yvonne BEINARD

M. Mario VARELLY (de l'Opéra)

Le compositeur CLOEREC-MAUPAS

Le poète beauceron Maurice HALLÉ

(de la Vache Enragée)

Le poète chansonnier Michel HERBERT

(de la Boîte à Fursy)

Le poète JEHAN-RECTUS

PARTIE MUSICALE

Exécution d'œuvres de : Suppé, Massenet, A. Thomas, St-Saëns, Lacome, par un quatuor à cordes. Solos de violon et de violoncelle

Au piano : Le compositeur Jean DELANNEY

Regisseur : BICOT

Entrée : 4 francs (gratuite pour les enfants).

On peut se procurer des cartes : 72, rue des Prairies.

Le programme détaillé sera vendu au bénéfice de l'ENTRAIDE.

LEUR BILAN

A UN INSULTEUR

Quatre ans bientôt se sont écoulés depuis les dernières élections législatives où le peuple souverain a officiellement donné mandat à ses élus de représenter sa souveraineté au Parlement.

Combien, bénévoles, se sont, avec cette crédibilité passive, laissé berner presque à plaisir par des phrases sonores. Tout allait changer. Le seul fait d'un changement parlementaire s'opérait tout simplement par la substitution d'un formidable bâton baptisé Bloc des Gauches à un autre Bloc dénommé pour les circonstances : National, apporterait une amélioration à leur misérable sort ?

Avec quelle promptitude ont-ils avalé gloutonnement l'interminable chapelet de promesses débitées par les tripoteurs du Palais Bourbon ! Suppression de la Vie Chère ! Assurances Sociales ! Respect des huit heures ! Suppression des bagnes militaires ! Suppression des guerres ! Suppression de ceci... de cela ! Impôts trop lourds ! Idiotie de l'octroi ! Sentences machiavéliques des Chats-fourrés de la magistrature ! Suppression des Crédits de l'Armée, de la Police, de la Guerre ! Une muselière en bon acier dur aux écumeurs de la haute Finance, du Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture, de la Marine et de l'Aviation, etc., etc., etc., etc. !

Les mandats arrivent à leur fin. Et quel bilan ? Ah ! Il est fameux.

Où sont-elles les mirobolantes promesses ? Au lieu des améliorations promises, les élus de mai 1924, tout d'abord, se sont octroyé toujours au nom de la Souvenance du Peuple, brave et généreux, les 45.000. C'étaient d'abord leurs rétributions.

Quand aux électeurs les améliorations sont multiples, passons un peu au côté économique : La durée de la journée de travail est d'une moyenne de 9 ou 10 heures s'accompagnent d'un chômage périodique et systématique provoqué par les retraits de la Rationalisation.

Dans l'ensemble, c'est encore mieux réussi. Pour ceux qui seraient tentés de relever couraigusement le défi de la lutte : raffinement de cruauté dans l'application des lois scélérates raffermissant le pouvoir exécutif des Chats fourrés de la Magistrature !

Perpétuation de l'infâme Biribi où les chaoucheaux aux mœurs dégoutantes d'horreurs sont l'apanage du Ministre de la guerre.

Recherches et poursuites du fisc à travers les taudis ouvriers, tracassant sans cesse, pendant que le gros négocie et la haute finance s'en donnent à cœur joie, assistés de ministres et généraux pour mener une bonne politique de colonisation, en vue de s'approprier la possession de quelques contrées riches en matières premières en massacrant les habitants. A la Chambre, les députés appellent cela une politique de civilisation.

A. BARCELONE.

Propos d'un Paria

Il faut à un directeur, pour monter une pièce comme Les Oiseaux, de Bernard Zimmer, un certain courage. C'est que, tous les représentants de nos belles institutions, qui déjà faisaient florès au temps d'Aristophane quelque 400 ans avant Jésus-Christ — y prennent quelque chose pour leur grade.

Juges, officiers, prêtres, littérateurs décadents et poètes abscons, jusqu'au fils de bourgeois auquel son papa coupe les vivres et qui, sous prétexte « d'aller jusqu'au bout de sa personnalité », se déclare anarchiste (le père), tous ces tristes produits d'une humanité qui n'est pas nouvelle, sont envoyés, tour à tour, pour l'amusement des oiseaux, libérés de toutes servitudes, à la volière symbolique.

Ch. Dullin, directeur de l'Atelier, est familier de ces coups d'audace. Il nous avait déjà monté les Zouaves, du même Zimmer, qui étaient un rude pamphlet contre les profiteurs de guerre. Ch. Dullin est un dangereux récidiviste.

Mais, et bien que dirigeant et animant, ce qui est mieux, une scène d'avant-garde, d'où peut dire, sans exagération que tout est prêt de l'heure passée au second plan, Ch. Dullin est obligé de se conformer à certaines conventions actuelles. C'est ainsi qu'il convient pour la répétition générale de ses pièces, un certain nombre de personnages que l'on désigne sous le vocable prétentieux de critiques dramatiques et ont à charge de dire dans les journaux du bien ou du mal de la pièce présentée, suivant qu'il est fait, avec le canard pour lequel ils pondent, un contrat de publicité plus ou moins avantageux. Ce sont donc, tout au plus, des agents de publicité, et leur cas s'aggrave d'être, tous, ou pour la plupart, auteurs de pièces plus ou moins bien accueillies, ce qui les pousse naturellement à trouver mauvaises les œuvres de leurs « chers confrères » !

Comment traduirait-on les joies tortes que j'ai éprouvées à contempler les fées hypnotisantes et pontificantes des censeurs de générations ? Cela ne serait rien si ces messieurs n'éprouvaient le besoin de faire remarquer leur arrivée dans la salle de spectacle, par un bruit insipide de strafonius claquants, de boîte-mains bruyants, de conversations, alors que le rideau est déjà levé et que les auditeurs ponctuels et attentifs suivent les péripéties de la pièce.

Ch. Dullin que ces choses n'amusent point, voulut y mettre un terme et décida que les portes de son théâtre seraient fermées dès la levée du rideau. Ces messieurs de la critique, prévenus, s'en ébrouirent. Mal leur en prit, car quelques-uns d'entre eux, et non des moins, trouveront « la porte de bois ». Et c'est ainsi que le nommé Stroiski, l'auteur appartenant des pires stupidités, se vit contraint, tout membre de l'Institut qu'il est, de prendre le train, une bonne heure durant, place Dancourt.

Le directeur de l'Atelier eut à subir, de ce fait, l'ostracisme, le boycottage de la grande presse mercantile.

Ses communiqués furent mis au panier. Georges Pioc'h, cet habile homme, le traita de maladroit ! Un autre lui reprocha d'être un « très mauvais clown », toute la « garde » dont est seule capable la gent de lettres domestiquée et grassement prébendée, se donna libre cours contre le petit théâtre montmartrois, cependant que des colonnes étaient consacrées à la triste giroisserie d'un quelconque Pierre Veber que Zo d'Axa, qui y connaît, en hommes, traitait déjà le long serpent à sonnettes ».

Le Libertaire, qui n'a ni fil à la patte, ni contrats publicitaires susceptibles d'influencer son jugement, se devait de prendre parti en faveur de l'art et de la beauté contre la sorte vanité des commerçants officiels qui « font » dans l'art dramatique comme d'autres « font » dans le cochon ou dans la nouveauté. — PIERRE MUALDES.

A nos Amis !

Comme suite à l'appel paru dans notre dernier numéro, un groupe d'« Amis du LIBERTAIRE » est constitué, ayant pour but d'assurer la parution régulière du LIBERTAIRE et comme moyens le versement hebdomadaire de 2 francs au minimum.

Envoyer les adhésions et les fonds à N. Faucier, Chèque postal : 1165-55.

U. A. C. R.

Pour la campagne antiparlementaire

Les groupes recevront avec les comptes rendus de la C.A. la circulaire A sur la campagne antiparlementaire.

Les secrétaires des groupes devront répondre AU PLUS TOT.

Le tirage de la première affiche sera effectué le 1^{er} mars. L'expédition aura lieu dans la semaine.

Faire le nécessaire pour régler les affiches avant le 1^{er} mars.

Commandes et mandats à J. Girardin, 72, rue des Prairies.

LA COMÉDIE ELECTORALE

LE CANDIDAT "ALIBORON"

Les lecteurs du Libertaire auront certainement lu avec intérêt l'étude de notre collaborateur Barcelone sur Zo-d'Axa, parue dernièrement dans le Libertaire. A l'ouverture de la campagne électorale, nous publions ci-dessous le texte d'une affiche qui fut placardée sur les murs de Paris par ce même Zo-d'Axa au temps du boulangisme, et qui n'a rien perdu de sa saveur, ni hélas ! de son actualité. Nous n'avons pas l'habitude de vituperer à tout propos contre la foule, la masse, mais il est bon, de temps à autre de lui faire sentir quelques vérités premières. Celles que lui décoiffaient Zo-d'Axa nous semblent particulièrement méritables à cette époque où, après avoir subi sans réagir la plus horrible des guerres, elle s'apprête à se ruer aux urnes, sous la houlette de républicains farceurs et de révolutionnaires d'opérette.

Les ouvriers aveulés, les producteurs qui ne consomment pas, se contentent de ronger patiemment l'os sans melle qu'on leur a jeté, l'os du Suffrage universel. Et c'est des boniments, des discussions électorales qu'ils remuent encore la mâchoire — la mâchoire qui ne sait plus mordre.

Quand parfois des enfants du peuple se couent leur torpeur, ils se trouvent, comme à Fourmies, en face de notre vaillante Armée... Et le raisonnement des Lebels leur met du plomb dans la tête.

La Justice est égale pour tous. Les horribles chéquards du Panama roulent carrossé et ne connaissent pas le cabriolet.

Mais les menottes serrent les poignées des vieux ouvriers que l'on arrête comme vagabonds ! L'ignominie de l'heure présente est telle qu'aucun candidat n'ose défendre cette Société. Les politiciens bourgeois, réactionnaires ou ralliés, masqués ou faux républicains, vous crient qu'en votant pour eux, ça marchera mieux, ça marchera bien. Ceux qui vous ont tout pris vous demandent encore quelque chose :

DONNEZ VOS VOIX, CITOYENS !

Les mendigots, les candidats, les tirelaines, les soutire-voix, ont tous un moyen spécial de faire et refaire le Bien public.

Ecoutez les braves ouvriers, les médicasts du parti : ils veulent conquérir les pouvoirs afin de les mieux supprimer.

D'autres invoquent la Révolution, et ceux-là se trompent en vous trompant. Ce ne seront jamais des électeurs qui feront la Révolution. Le suffrage universel est créé précisément pour empêcher l'action virile. Charlot s'amuse à voter...

Et puis quand même quelque incident jette des hommes dans la rue, quand bien même, par un coup de force, une minorité ferait acte, qu'il attendra ensuite et qu'espèrera de la foule que nous voyons grouiller. La foule lâche et sans pensée.

Allez ! Allez, gens de la foule ! Allez, électeurs ! Allez aux urnes... Et nous vous plaignez plus. C'est assez. N'essayez pas d'apporter sur le sort que vous êtes fait. N'insultez pas, après coup les Maîtres que vous nous donnez.

Ces Maîtres vous valent, s'ils vous valent. Ils valent, sans doute, davantage ; ils valent vingt-cinq francs par jour, sans compter les petits profits. Et c'est très bien :

L'électeur n'est qu'un candidat raté

Au peuple du bas de laine, petite épargne, petite espérance, petits commerçants rapaces, lourd populo domestiqué, il faut Parlement médiocre qui monnaie et qui synthétise toute la vilenie nationale.

Votez, électeurs ! Votez ! Le Parlement émane de vous. Une chose est, parce qu'elle doit être, parce qu'elle ne peut pas être autrement. Faites la Chambre à votre image. Le chien retourne à son vomissement — retournez à vos députés...

CHEZ ELECTEURS,

Finissons-en. Votez pour eux ! Votez pour moi.

Je suis la Bête qu'il faudrait à la Belle Démocratie.

Votez tous pour l'An blanc Nul, dont les rues sont plus françaises que les braiments patriots.

Les rigolos, les faux-bonhommes, le jeune parti de la vieille garde : Vervoot, Millevoye, Drumont, Thiébaut, fleurs de fumier électoral, pousseront mieux son mons crottin.

Votez pour eux, votez pour moi !

NOS MEETINGS

contre la répression en Russie

Jeudi 23 février, à 20 h. 30

85, rue Mademoiselle

XV. arrondissement

Orateurs :

N. LAZAREVITCH FERANDEL

Samedi 25 février, à 20 h. 30

Salle de la Justice de Paix

Montreuil

Rue Franklin

Orateurs :

N. LAZAREVITCH JANNIER

FERANDEL

Samedi 3 mars, à 20 h. 30

au Restaurant du Pont de Fer

rue du Pont

Villeneuve-Saint-Georges

Orateurs :

N. LAZAREVITCH J. CHASOFF

LA VIE CHÈRE (SES CAUSES)

Les causes de vie chère sont multiples, mais il en est une qui contribue d'une façon toute particulière à l'élévation constante des prix et que la classe ouvrière connaît peu ou mal, qu'en tout cas elle néglige : les bénéfices formidables que prélevent sur la production et la consommation les sociétés anonymes d'exploitation industrielles et commerciales.

La rapacité capitaliste se manifeste par des dividendes toujours plus élevés, dont le taux dépasse en double, en quintuple ce qui autrefois était déjà usuraire. Quelques bilans pris dans diverses branches du commerce, de l'industrie et de la finance échouent le lecteur ; ils démontrent aussi qu'il y a de la part des travailleurs organisés une négligence coupable à ne pas y apporter un redressement.

Un des grands soucis de la ménagère est celui de regarnir le sacrier familial vide ; il est même rare qu'elle ne revienne pas de chez son fournisseur de fort mauvaise humeur, cet état d'esprit se manifeste parfois en termes dépourvus d'amitié à l'égard du détaillant. De tout temps, j'ai entendu réclamer contre le prix du sucre, même lorsqu'il descendait à 12 sous — époque privilégiée, où es-tu ? Cependant, le détaillant n'est pour rien, ou pour si peu, dans l'élévation exorbitante du prix ; je puis en parler en connaissance de cause, ayant tâché de l'alimentation.

Lorsque je vendais le sucre 3 fr. 75, je l'avais payé 3 fr. 60, je donnais même pour m'attirer la clientèle trois timbres-primes qui me coûtaient trois centimes l'un, il me restait donc le formidable bénéfice de 6 centimes par kilo, soit 60 pour cent, sur lequel j'avais à payer le chiffre d'affaires, les impôts, le loyer, etc. C'était encore une affaire heureuse, car il arrivait aussi que, dépourvu, j'achetais en hausse à 3 fr. 75, et quelquefois plus, alors que mon voisin, pourvu à ce moment-là, avait dénoué quelques jours plus tard, achetait en baisse, m'obligeait ainsi, pour ne pas marquer d'infréquente, à vendre 3 fr. 60 en perdant 3 sous. Quelquefois les fluctuations augmentaient l'écart — le cours des sucre change tous les jours — les charges et frais généraux restant les mêmes.

Je ne veux pas innocenter le détaillant dans toutes ses pratiques, bien au contraire, je le dénonce comme étant à surveiller de très près pour la qualité des produits, le poids du papier de pliage, en particulier pour le beurre et les fromages, pesé avec la marchandise et vendu à son prix, pour les doubles sacs à café, la dissimulation d'un poids placé sous la marchandise dans le plateau de la balance et prestement enlevé ensuite ; sur les erreurs volontaires en plus, sur le décompte des petites pesées ; autant de petites fraudes qui permettent à ceux qui les pratiquent de réaliser un super-bénéfice, qui n'est pas négligeable, sur le dos du client inaverti.

Quant aux autres intermédiaires, locaux ou régionaux, leurs bénéfices ne seraient guère supérieurs s'il n'y avait le jeu des stockages et la dissimulation des marchandises.

Il faut alors nous tourner vers les origines ou presque, pour rencontrer ceux qui prélevent l'énorme différence entre le prix de revient et le prix payé par le consommateur. Immédiatement un nom surgit : celui de la Raffinerie Say. Cette marque est le prototype de l'exploitation en France du sucre ; il n'est pas une opération sur cette marchandise sans que ce nom n'y soit mêlé. L'audace de ses dirigeants fut telle qu'une intervention à la tribune de la Chambre fut inévitable, au cours de laquelle furent mis à jour les bénéfices scandaleux réalisés par des moyens qui firent, par la suite, l'objet d'une ouverture d'enquête.

L'interpellation passée, l'enquête menée avec les ménagements d'usage pour les délinquants de cette envergure est close sans suites, le sucre a subi les fluctuations que lui ont imprégnées les intéressés. La maison incriminée a, sans s'émuvoir, continué à récupérer dans la poche des consommateurs de beaux bénéfices dont elle nous révèle la destination d'une partie par une « Notice au B.A.L.O. du 30 mai 1927 », qui annonce que, conformément aux décisions des assemblées du 24 mai, le capital, de 40 millions 162.600 fr., sera porté à 73.631.200 fr., par voie d'actions nouvelles. Jusqu'ici rien à dire, il est normal qu'une maison qui accroît l'importance de ses affaires augmente son capital en conséquence ; il est également normal et légal que des réserves et des amortissements soient prévus, et certes les grosses affaires n'y ont pas manqué, ainsi qu'en jugera plus loin ; la maison Say n'a pas fait exception à la règle, elle a même dû aller un peu fort, ou bien ses actionnaires ont-ils jugé l'heure venue d'empocher, le fait est que cette augmentation du capital s'est faite par l'incorporation au compte capital de 13.837.000 fr., devenus disponibles, et création de 66.937 actions au capital nominal de 200 fr. ATTRIBUÉS OBLIGATOIREEMENT ET GRATUITEMENT aux actionnaires, à raison de 1 action nouvelle pour 3 anciennes ». Suivent les modalités de l'emprunt dans son encre et contenant mention que « les actions nouvelles seront créées à la jouissance de l'exercice 1927-28 pour lesquelles seront sur le même pied que les anciennes ».

Cette attribution gratuite obligatoire est véritablement savoureuse, écrite en ces termes, cette décision supposera une résistance qu'il faudra vaincre à tout prix et qui a nécessité l'emploi de moyens énergiques, les actionnaires font ainsi figure de sacrifiés.

Ce joli cadeau a été constitué par la contribution de chaque consommateur. Je vous suppose suffisamment édifiées, camarades ménagères, sur les véritables causes du prix du sucre.

Voici une autre maison d'alimentation dont les affaires ne vont pas mal : Caïffa, anciennement Cahen. Qui ne connaît pas Caïffa ? Qui n'a pas vu ces pauvres diables poussant une roulotte cubique en ville ou à la campagne, par monts et par vaux, indifféremment sous la pluie ou le soleil ? Rares sont ceux qui ont l'air satisfait de leur sort ; l'en connaît pas mal, tous ont figure si familière et vêtements de mendiants ; ils inspirent la compassion. Les ménagères apprécient fort leur café, les actionnaires également, mais pour d'autres raisons, il leur a

permis d'empocher en bénéfices sur l'exercice 1926 la coquette somme de 8.203.072 fr.

Notre morale a engendré un système social qui incite les individus à la cupidité, elle s'exerce plus particulièrement sur les objets de première nécessité. Au plus ils sont indispensables au plus la cupidité se montre insatiable. Ces millions drainés sur le sucre et le café, ces deux denrées si intimement liées, et devenues si absolument indispensables, suffisent à eux seuls à condamner le régime ; cependant cela est considéré comme normal et licite, les uns trouvent tout naturel d'encaisser, et les autres trouvent à peu près aussi naturel de payer ; ceux-ci saluent même très bas ceux-là, en témoignage de la considération qu'ils marquent pour ceux qui gagnent de l'argent.

Dans ces immenses caravansérails que sont les maisons de nouveautés modernes, les affaires y sont également prospères ; aux « Galeries Lafayette », par exemple, l'exercice clos le 31 juillet dernier accuse un bénéfice de 50 millions. Le siège a contribué à ce rendement pour la moitié, soit 25 millions, les succursales ont donné le reste. Le dividende sera de 10 fr. 35 et 11 fr., et les parts de fondateurs, la part des lions, de 9.333 fr.

La « Maison de Gros », tout en étant d'une classe bien moins que la précédente donne néanmoins de grands espoirs aux requins qui président à ses destinées. Malgré son titre, elle fait le détail, et quoi qu'elle soit « spécialisée dans la vente au comptant », elle vend à crédit ; la dernière page du *Quotidien* a très fréquemment inséré sa publicité tapageuse à ces effets. Je jugeai en son temps, d'après la nomenclature des articles et leur prix total, que les personnages composant une famille qui illustraient cette publicité, n'avaient pas lieu de se pâmer d'admiration pour le lot de marchandises qu'ils déballaient. Il y eut même des attestations de satisfaction, on en trouve toujours qui sont contents d'être tondus et qui ne peuvent pas s'empêcher de le crier ; je suis certain que les signataires déchantaient aujourd'hui si le bilan de leur fournisseur leur passait sous les yeux et s'ils prenaient la peine de le lire attentivement et de méditer sur les chiffres.

La « Maison de Gros », fondée en 1921, s'est transformée en 1923 en société anonyme au capital de 1.500.000 francs, porté à 8 millions par décision de l'assemblée du 4 avril 1927, en vue de la création de succursales en province. Elle est propriétaire de l'immeuble qu'elle occupe, 12, rue de Cléry (publicité non payée) ; elle a acquis la maison située au numéro 14. Son chiffre d'affaires qui fut de 8 millions en 1924, est passé successivement à 13 en 1925 et à 28 en 1926. Les bénéfices du dernier exercice ont été de 1 million 489.215 francs, ce qui fait écrire au rédacteur du rapport : « Ce qui est très beau, si l'on songe qu'il a été réalisé avec un capital de 1.500.000 francs ». Après affectation de 350.000 francs à la réserve spéciale et un report de 779.000 francs, il a été distribué un dividende de 35 %, soit 179 francs par action de 500 francs. Les probabilités permettent l'assurance d'un dividende constant de 30 % pour le capital nouveau. A l'énoncé de ces résultats et de ces espoirs, le sourire de la clientèle a dû passer au visage des actionnaires, surtout à ceux des fondateurs de cette bonne affaire, ces excellents M. et Mme Alexandre.

Qui n'a pas entendu aux abords des grands magasins, les femmes s'exclamer devant une foule d'articles « réellement pas chers », ou annoncés comme « sacrifiés », ou « soldés », disposés à l'effet d'éveiller leur convoitise ? M'est avis que si certains ont été véritablement « sacrifiés », d'autres, qui sont le grand nombre, ont été vendus avec une sérieuse majoration sur le prix coûtant. Qu'en pensent MM. les parias du comptoir et du bureau ? Ne croient-ils pas que ces millions, ces dividendes et ces parts de fondateurs, revenus sans travail, qui vont grossir le portefeuille des actionnaires, sont pour une bonne part prélevés sur leur travail, sur leurs appontements ? Ne croient-ils pas qu'ils sont coupables d'assister impuissables, quand ils n'y aident pas, à la spoliation organisée de la clientèle ignorante des rapports existant entre la valeur réelle d'achat, les pourcentages des frais généraux, les intérêts aux capitaux engagés et les prix de vente ? C'est cependant leur classe, c'est eux-mêmes qui sont victimes de la rapacité capitaliste.

Dans un prochain article, j'examinerai d'autres bilans pris dans d'autres branches de l'activité humaine, j'en tirerai les enseignements économiques et sociologiques qu'ils comportent.

G. LENCONTRE.

Pour que vive le Libertaire

Souscription du 15 au 21 février

Bochet, 2; Mimi, 30; Coinlepas, 2; Jean, 9 60; Fortin, 0 30; D. Morel, 8; Mon soldat, 2; Luceit Parliès, 1; Aléonard, 10; Villière Chatel, 5; Au-riol, 10; Groupe de Roubaix, versé par Wastiaux, 50; Groupe de Brest, versé par R. Martin, 30 50; Caelen, 5; Victor Robert, 4; E. Albi, 4 50; Buteux, 4; Anonyme, 5; Ichier, 2; Delatire, 8; Groupe de Trelazé, versé par L. Moreau, 50; Tanguy, 5; J.-M. Esperanto, 2; Troncas, 6; Al-pha, 3; M. C, 30; Liste 968 versé par R. Fremont; Neyrolles, 5; Illisble, 2; Chanu, 3; Fré-mont, 10, Total, 20; Liste 982 versé par Marcel Even; Boris Janesch, 3; Un exploit, 0 30; Pour le lire, 2; Paris, 0 50; R. Beaudoin, 0 50; Louis, 1; Illisble, 0 50; Un copain de Reims, 2; Total, 10 fr; Bernardie, 3; Saucas, 2; Roussi, 1; Decamp, 5; Brennus, 2; Pottier, 5; Colin Raoul, 10; Vasseux, 10; Granguillot, 5; Tan-guy, 4; Désir Colin, 5; Groupe du 13^e, 12 fr.

Souvenez-vous, camarades, que les 3.000 francs mensuels sont à peine suffisants pour assurer la vie du « Libertaire ». Est-ce ça ? Qui n'a pas vu ces pauvres diables poussant une roulotte cubique en ville ou à la campagne, par monts et par vaux, indifféremment sous la pluie ou le soleil ? Rares sont ceux qui ont l'air satisfait de leur sort ; l'en connaît pas mal, tous ont figure si familière et vêtements de mendiants ; ils inspirent la compassion. Les ménagères apprécient fort leur café, les actionnaires également, mais pour d'autres raisons, il leur a

LE LIBERTAIRE

AUTO-DÉLÉGATION ANARCHISTE AUTOCRATIE INDIVIDUELLE ou DÉMOCRATIE FÉDÉRATIVE DIRECTE

Toutes les formes de gouvernement peuvent être ramenées à deux types fondamentaux : 1^o le type républicain ; 2^o le type monarchique.

Le type monarchique représente le pouvoir personnel, donnant à un seul individu les droits de faire la loi et de l'imposer à ses sujets. La monarchie constitutionnelle gouverne avec appui de parlements, dont les députés sont élus par les suffrages restreints.

Le type républicain remplace le pouvoir personnel par des assemblées légiférantes (Chambres, Sénat), composées de délégués de la « Nation », nommés par les suffrages universel ou restreint. C'est la Pseudo Souveraineté Populaire s'opposant à la souveraineté d'un seul.

A priori, ce système séduit ; on le suppose meilleur que le précédent, alors qu'en fait, il aboutit au caesarisme.

En effet, une fois nommés, les députés opposent leur volonté à celle de leurs électeurs et de ceux qui les ont pas nommés. Les sénateurs s'opposent à la volonté des députés, les ministres à la volonté des Chambres. Le régime représentatif ne représente donc plus le peuple ; il n'en est qu'une émanation indirecte. La souveraineté populaire est tellement métamorphosée, violée, qu'elle n'existe plus. En fait, c'est une oligarchie financière qui détient le pouvoir, commande, fait la loi à la majorité des « concitoyens » et qui l'impose par la force des baïonnettes, la magistrature, la police et tout l'appareil de répression.

La Constitution de 1875 proclame l'affranchissement du Peuple-Roi. Avec quels artifices, avec quelles restrictions parle-t-elle de la souveraineté du citoyen ?

Elle dit en substance : « La loi sera l'émulation synthétique de la volonté populaire, mais comme pour sa formulation, il est impossible d'assembler sur un point unique, tous les citoyens d'une même Nation, de les amener à prendre part à une délibération générale, les individus devront s'entendre par région pour élire les délégués chargés de les représenter au sein de l'assemblée souveraine, d'y faire prévaloir leurs désiderata, d'y prendre part en leur nom, aux délibérations, d'y exprimer par leurs votes, la volonté de leurs électeurs, c'est ainsi que la souveraineté individuelle ne pourra s'exercer directement, se pratiquera par voie de délégués ».

Il n'en fallait pas davantage pour constituer le gouvernement représentatif et le substituer au gouvernement direct du peuple par le peuple.

Le régime direct était mort-né, la souveraineté populaire n'avait vécu. Présentement, les partis soi-disant démocrates, socialistes, néo-communistes-marxistes, se réclament en principe de la souveraineté populaire, mais, en pratique, leurs élus se comportent comme de véritables maîtres, agissant avec leurs cervaeux, leurs pensées, et opposant à la souveraineté directe des citoyens, la dictature de la souveraineté déléguée : ils gouvernent de haut en bas, et s'opposent presque toujours, en tout et pour tout, à la base, qui est le peuple souverain.

En France, c'est une oligarchie financière qui gouverne (déclaration d'Herriot à la Tribune de la Chambre 1926). En Russie, c'est le parti marxiste (minorité) qui dirige 145 millions d'êtres humains (au nom de tous). C'est la dictature d'une poignée qui étouffe, canalise, rétrécit la pensée et empêche, dans ses grottes, ceux qui ne pensent pas comme le pouvoir. Là encore, on aboutit au caesarisme.

Quelle est donc la forme gouvernementale la meilleure ? La critique de la constitution des Etats et Gouvernements, basée sur l'observation des faits et sur la pratique de la vie des Sociétés, peut-être, à son tour, s'appliquer aux théories négatives de l'anarchie pure ? Est-il possible en fait, d'établir le self-gouvernement sans abdiquer envers la collectivité une partie de sa liberté individuelle ?

Déjouer sa souveraineté, c'est investir un tiers d'agir, de penser, de parler de soi ; c'est lui donner un pouvoir général de faire les affaires de la collectivité. Celui qui donne un blanc-seing, un pouvoir général à autrui sans le définir, sans le limiter nettement et impérativement, abdique et se dépouille de sa souveraineté.

La souveraineté exercée directement par le peuple ouvrier dans ses assises corporatives ou autres, ne peut être confondue avec la délégation-députation parlementaire, laquelle souveraineté donne le droit au député de faire ce que bon lui semble, puisque le mandat impérial est, suivant la loi « Nul et de nul Effet ». La représentation parlementaire constitue une fausse souveraineté, une caricature de souveraineté truquée (concentration dans les mains d'une poignée d'intrigants, de la puissance étatique et impérialiste, abdiquant à tous les producteurs manuels et intellectuels).

La subterfuge habile, la substitution des élus aux électeurs, éliminant ceux-ci au profit de ceux-là, on a contribué en perpétuant le système, à enrincer la souveraineté directe : il suffit de faire voter un mandat impérial, suivant la loi « Nul et de nul Effet ». La représentation parlementaire constitue une fausse souveraineté, une caricature de souveraineté truquée (concentration dans les mains d'une poignée d'intrigants, de la puissance étatique et impérialiste, abdiquant à tous les producteurs manuels et intellectuels).

Généralement, le député raisonne avec ses intérêts particuliers, s'identifiant avec ceux des électeurs influents et puissants : il est le jouet des oligarchies financières, toujours à l'affût de combinaisons et le serviteur dévoué de la cotière électorale, avide de places, prébendes et décorations. S'il est bourgeois, il défend les intérêts généraux de la bourgeoisie ; s'il est issu du peuple, il place, casse, protège ses amis, tout comme le bourgeois. Mais pour obtenir ces faveurs, il lui faut faire des concessions ; son opposition faiblit, les complaisances du pouvoir le grisent, et s'il trahit sa classe d'origine, il peut être certain d'être accueilli dans les partis bourgeois.

C'est l'histoire vécue du parlementarisme ; la discipline des élus est un bluff (scission 1894, parti socialiste), évolution des transfuges du socialisme dans les partis bourgeois (Millerand, Briand).

Rarement, l'élu se soumet à la volonté de l'électeur, car, en régime capitaliste, la communion d'idées entre le député et ses électeurs, est impossible, en raison du nombre considérable de ceux-ci et de la diversité des intérêts en contradiction.

A-t-on déjà vu un député répudier ses préférences, ses idées, ses intérêts, pour devenir le larbin du corps électoral ? Mais, si le député n'est pas en communion d'idées avec ses électeurs, il est toujours libre de démissionner pour éviter que la liberté soit violée en lui, alors que l'électeur est obligé de subir la trahison et le bon vouloir de l'élu.

La communion permanente d'idées et d'intérêts entre le délégué et ses commettants étant impossible au régime capitaliste, est-il démontré qu'elle ne puisse pas s'établir sur certains points dans les organisations de combat de la classe ouvrière ? Peut-on concevoir qu'une transformation économique de la Société puisse permettre (au sein de la cellule future : Le Syndicat) aux intérêts et aux idées de s'identifier ? Le syndicat actuel n'a-t-il pas des différentes classes de salariés ? Certainement, mais dans une Société où la liberté politique et l'égalité économique de faire, seraient la loi, où la ration indispensable à l'existence serait assurée à chacun, où les trusts ou cartels financiers auraient disparu, il en serait autrement.

Il est des points particuliers : travail, répartition de la production ou du logement, où les plus simples et les moins instruits discernent leurs droits de leurs devoirs, sur lesquels il peut y avoir accord et même unanimité, car, qui ne connaît pas ses besoins les plus élémentaires ? Est-il obligé d'être philosophe, écrivain ou mathématicien, pour émettre son opinion sur la répartition des vivres, de la consommation, la nomination des conseillers techniques au sein de l'usine affranchie par la prise de possession directe par les travailleurs, des instruments de la production. Qui donc conteste l'évidence de cette théorie : ceux qui comprennent trop, les détenteurs des instruments de la production et leurs fidèles soutiens : les commerçants de la police.

Le politicien ne reconnaît-il pas l'ouvrier trop bête pour se diriger lui-même, alors qu'il le trouve capable et conscient pour se nommer des maîtres ?

DIETRICH.

(A suivre.)

Conte du LIBERTAIRE

UN RÈVE

EN PROVINCE

AIMARGUES

Colomer quitte Aimargues protégé par les anarchistes

Continuant la tournée que le parti communiste lui fait faire en France, afin de préparer un courant favorable aux prochaines élections, Colomer devait narrer à son auditoire ce qu'il avait vu en Russie soviétique.

La veille, le journal bolcheviste *Le Travailleur du Languedoc* portait en première page un grandiloquent article de lui, où il reprendait à son compte tout ce que nous racontent depuis fort longtemps les propagandistes bolchevistes. Il ne manquait, dans cet article, ni le couplet sur les six heures, ni l'école bolcheviste, ni l'armée rouge et pour cententer l'individualisme de l'auteur de l'article, il y avait même au centre la photo de l'intéressé.

Avant de commencer son exposé, notre camarade Pradier avait exigé du bureau que Colomer parât une heure et qu'un contradicteur puisse lui répondre immédiatement, cela afin d'éviter le coup de la Bourse du travail de Paris, où après l'exposé de Madeleine Charpentier, le président levait la séance et fit éteindre l'électricité pour éviter la contradiction.

Colomer, que l'on sent mal à l'aise, commence alors le récit des beautés du paradis soviétique, c'est la répétition de son article du *Travailleur du Languedoc*, et il conclut en conviant les anarchistes ses anciens camarades à rejoindre les amis de l'Union soviétique.

Notre ami René Ghislain commence sa contradiction en faisant remarquer que la tournée Colomer illustre de façon saisissante ce qu'écrivait Colomer lui-même dans le *Libertaire* du 8 septembre 1924, au début d'un article : *que les bolchevistes font feu de tout bois, et que rien ne leur résiste pour renforcer leur position sociale*. Il passe en revue ensuite les diverses positions qu'a eues Colomer depuis quelques années : à l'Action d'art, artistique et individualiste ; secrétaire de la Fédération du Spectacle ; secrétaire du « *Libertaire* », anarchiste-communiste ; *l'Insurgé*, à nouveau individualiste et révolutionnaire, et aujourd'hui bolcheviste ; et Ghislain fait remarquer, tout en croyant à la sincérité de Colomer, quel crédit l'on peut accorder à un homme qui a changé tant de fois et qui défend avec la même foudre des thèses si contradictoires.

La salle, où se trouvent de nombreux sympathisants, applaudit des applaudis, venant du Colomer d'autrefois et qui contrepointent bien le Colomer d'aujourd'hui. Il y a bien quelques petites interruptions, mais les bolchevistes même comprennent que la partie est perdue. Notre camarade Ghislain termine alors en souhaitant que le prolétariat russe reprendra sa révolution au point où il l'a laissée en 1920, et qu'après s'être libéré des tsars et des seigneurs féodaux, il se débarrassera à tout jamais, par un nettoyage révolutionnaire, de ses nouveaux maîtres, les dirigeants bolchevistes qui l'exploitent à l'heure actuelle.

Canonne, socialiste succède à notre ami, dès lors qu'avec une dictation envoiuse, il ne peut intéresser l'audience et toutes les rédites sur la vie soviétique laissent froids les auditeurs. Après, Colomer veut répondre à Ghislain. Il annonce que rien ne pourra l'empêcher de continuer sa tournée et au sujet des emprisonnés, il énonce qu'il n'y a pas 60 anarchistes en prison, et à ce sujet il promet d'ailleurs de demander aux amis de l'union soviétique une commission d'enquête pour dire enfin toute la vérité. Ghislain veut alors faire une courte réponse à Colomer au sujet de ces 60 emprisonnés, mais le président l'interrompt. — La séance est levée, les travailleurs, eux, jugent.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

La Conférence Bastien

L. M.

BEZIERS

ROUEN

TOULOUSE

ANGERS

TOULOUSE

LA VIE DE L'UNION

Commission administrative. — Lundi 27 février, à 20 h. 30, 72, rue des Prairies.

Aux groupes de l'U.A.C.R. — Devant les réponses des groupes adhérents à l'U.A.C.R., sur la proposition d'un Congrès par la C.A., celle-ci a décidé de retirer sa proposition. — La Commission administrative.

PARIS-BANLIEUE

3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 13^e, 14^e. — Mardi prochain, 29 février, à 20 h. 30, réunion maison des syndiqués, 163, boulevard de l'Hôpital, métro Italie.

Les copains du XIII^e et du XIV^e assisteront à la réunion électorale, samedi matin des écoles, rue Fagon. Ceux des 5^e et 6^e assisteront à la réunion électorale, préalable des écoles, 10, rue Rollin.

Le secrétaire : P. Odéon.

Groupe du XVe. — Tous les vendredis, 85, rue Malenoise.

17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements. — Un appel est fait aux militants communistes-anarchistes de ces arrondissements pour qu'ils assistent à la réunion du groupe qui se tiendra vendredi, au Faisan-Doré, 28, boulevard de Belleville, à 21 heures.

Un autre lieu de réunion sera envisagé. Des questions urgentes nécessitent la présence de tous.

Livry-Gargan. — Réunion du groupe le samedi 25 février, à 21 heures, 9, rue de Meaux. Organisation d'une conférence à l'occasion de l'anniversaire de la Commune.

Discussion sur la campagne antiparlementaire.

Groupe régional de Bobigny. — Tous à notre fête, samedi, à 7 h. 45, 34, rue Lallaume, pour l'organisation définitive.

Nous comptons sur tous les camarades possédant des cartes pour venir régler à 20 h. 30, vendues ou invendues.

Groupe régional de Bobigny, Blanc-Mesnil, Drancy. — Samedi 25 février, à 20 h. 30, salle du Labourer, à Blanc-Mesnil :

GRAND CONCERT SUIVI DE BAL DE NUIT avec le concours du Théâtre Populaire de Ro-mainville. Voir le programme sur les affiches. Entrée concert ou bal seul, 2 fr., concert et bal, 3 fr. 50.

Les camarades et lecteurs du « Libertaire » habitant la région sont fraternellement invités.

Groupe libertaire de Saint-Denis. — Réunion vendredi 26 février 1928, local habituel. Présence indispensable de tous.

Le groupe anarchiste interlocal Montreuil-Vincennes-Fontenay informe les copains du groupe qu'ils devront être présents à 20 heures précises au meeting des emprisonnés russes, qui se tiendra le samedi 25 février, à la Justice de paix de Montreuil, à 20 h. 30, rue Franklin, à Montreuil-sous-Bois.

Invitation aux camarades des groupes des environs. — Le Secrétaire : J. J.

Choisy-le-Roi. — Réunion du groupe dimanche 26 février, à 11 heures du matin, Maison du Peuple, rue Auguste-Blanqui. Présence indispensable de tous.

Asnières-Gennecuilliers. — Réunion du groupe jeudi 23, à 20 h. 30, rue Jean-Jaurès, 11, à Asnières.

PROVINCE

Orléans. — Réunion tous les vendredis, à 20 h. 30, rue du Réservoir, 5.

Groupe Anarchiste Communiste de Saint-Etienne. — Lire le « Libertaire » n'est pas suffisant pour celui qui est imprégné de l'idéal anarchiste ; il lui faut combattre toutes les institutions néfastes engendrées par l'autorité, pour cette besogne, nous ne serons jamais assez nombreux. Aussi nous invitons tous les sympathisants lecteurs du « Libertaire » à assister à nos réunions qui ont lieu tous les premiers et troisièmes samedis de chaque mois. Il est inadmissible que sur 80 lecteurs et lectrices du « Libertaire » il n'y en ait qu'une dizaine qui répondent à nos appels.

Vivre c'est combattre ; la vie de l'anarchiste doit se distinguer de celle du mollusque par son activité. Alors, camarades et surtout les jeunes ! nous comptons vous voir venir à notre prochaine réunion du groupe ; il n'est besoin d'accomplir aucune formalité. Réunion du groupe samedi 1^{er} mars, Bourse du Travail, côté gauche, salle au tableau.

Groupe Anarchiste Communiste, Toulouse. — Réunion de tous les camarades et sympathisants samedi 25 février, à 20 h. 30, chez Tricheux, 16, rue du Peyrou. Propagande dans la région. Campagne antiparlementaire.

Groupe d'Etudes Sociales de Trézézé. — Nous tenons à rappeler à tous les amis libertaires, syndicalistes, lecteurs du « Libertaire » et du « Flambeau », que les réunions du groupe ont lieu tous les premiers et troisièmes mardis de chaque mois, que les cartes du groupe pour l'année 1928 sont à la disposition des camarades qui n'auront qu'à en faire la demande à nos vendeurs de journaux. Comme nous n'hésitons plus à adhérer à notre Groupe d'Etudes Sociales qui s'est donné comme tâche la lutte contre toutes les autorités quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent.

Pour le groupe, le secrétaire : L. Moreau.

Région Rouennaise

Les camarades anarchistes, syndicalistes et révolutionnaires de toutes tendances, ainsi que les sympathisants de Rouen et des environs sont priés de se mettre en rapport avec le camarade Legrand, qui se tient à leur disposition pour leur donner tous renseignements utiles en ce qui concerne la nouvelle organisation anarchiste. Un appel particulier est fait aux camarades ayant appartenu en 1919-1920 au parti communiste (Soviet de Sotteville).

Rouen Rive Droite. — S'adresser à la permanence, 53, rue St-Vivien, le dimanche de 10 heures à 11 h. 30.

Rouen Rive Gauche et Petit-Quevilly. — S'adresser à la permanence, 40, rue Léon-Malétra, au coin de la rue de Rouen, le dimanche, de 10 heures à 11 h. 30.

Sotteville. — S'adresser à la Maison du Peuple le samedi de 17 h. 30 à 19 heures.

Pour la correspondance, écrire provisoirement au camarade Legrand, 40, rue Léon-Malétra, à Petit-Quevilly (Seine-Inférieure).

Groupe Libertaire d'Agen se réunit tous les mercredis au ciné Volny, place du 14-Juillet. Caucesses et propagande libertaire à l'ordre du jour de chaque réunion.

Groupe de Lille. — Tous les samedis, à 19 h. 30, 142, rue de Wazemmes, causeries, journaux, bibliothèque.

NOTRE ACTIVITÉ

PARIS XIII^e

La semaine dernière l'A.R.A.C. organisait une réunion publique, 163, boulevard de l'Hôpital. A l'ordre du jour : « L'Armée Rouge ». Le président annonce qu'il déléguera retour de Russie, rendre compte de son voyage, cette partie de la réunion n'est pas contradictoire. Seules les questions écrites seront admises.

Pour le débat sur l'Armée Rouge, la parole sera accordée aux contradicteurs. Le président demandera ensuite les éventuels perturbateurs, c'est-à-dire ceux qui mettraient en pratique les méthodes bolcheviques. Sauf un incident provoqué par les insultes de *Duclos* contre notre adhérent *Lauzille*, la séance fut très calme. Même devant l'A.R.A.C. en uniforme, nous prétendons répondre aux insultes. *Lauzille* pose quelques questions et demande en particulier si le cas de conscience est reconnu en Russie. *Duclos* lui répond que seuls les traitres à la classe ouvrière refusaient de servir dans l'Armée Rouge, affirmation gratuite quand on sait que l'Armée Rouge est encrue par le service obligatoire et est entièrement à la dévotion des chefs de l'Etat bolchevique. Un ex-anarchiste ne sait souvent plus que nous sommes les partisans de la défense révolutionnaire organisée par les associations de travailleurs, tenté de justifier l'Armée Rouge obligatoire. En fin de réunion, la lecture fut donnée de l'intervention de Piquemal à la Chambre d'agriculture d'excuses et de défenses des fils martyrs. *Duclos* répondit que nous savions trop bien les textes en les décomptant. Devant une telle foi si évidente, nous ne pouvions que conseiller aux ouvriers la lecture du *Journal Officiel* du 24 janvier, n° 5. La parole anarchiste-communiste s'est fait entendre à cette réunion.

PARIS V^e

Le samedi 4 janvier, le groupe anarchiste-communiste organisait une réunion rue Laroche, en l'honneur des emprisonnés en Russie. Par erreur, la salle était également retenue par le Secours Rouge pour un compte rendu de délégués retour de Russie. Cette confusion fut dissipée grâce à l'esprit d'arrangement manifesté de part et d'autre. Devant une telle comble, *Juhel*, du Secours Rouge, ouvrit la séance. *P. Odéon* précisa la cause d'une confusion involontaire. *Dupré*, retour de Russie, exposa ce qu'il avait vu là-bas. Il le fit en des termes honnêtes, nous le reconnaissons. *Lazarevitch*, parlant dans le plus grand calme, fit un exposé lumineux et la documentation de notre ami impressionna l'auditoire. *Dupré* lui répondit et reconnaît qu'en six semaines il n'avait pas eu le temps de tout voir, de tout apprendre.

Section du Secours Rouge déposa un ordre du jour réclamant l'annulation dans les pays capitalistes, à la demande des compagnons d'ordre du jour modifié comme suit : « Annulation dans tous les pays » fut adopté à une grosse majorité. Bonne soirée pour le groupe anarchiste-communiste et pour les persécutés de Russie.

PARIS VAL-DE-GRACE

Le samedi 8 janvier, la section socialiste, tenait une réunion électorale rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. *Zirowski* de la gauche socialiste fit un exposé clair, précis, des doctrines socialistes-autoritaires. *Audieret*, candidat, passa en revue la position de son parti depuis 1924. *Delhoué* bolcheviste se déclara en accord doctrinal avec *Zirowski* mais critiqua sévèrement l'attitude des parlementaires socialistes. *Pierre Odéon* souligna l'accord doctrinal entre les autoritaires socialistes et bolchevistes : « Vous êtes de la même école, celle qui conduit au Gouvernement, à l'Etat, à la dictature et par conséquent à l'oppression inévitable, tandis que nous, anarchistes révolutionnaires nous avons épousé la doctrine libertaire, celle qui permettra aux

LE LIBERTAIRE

raient bien faire... qu'un seul et même personnage.

En premier lieu il est dit que le contradicteur a réfuté point par point l'exposé de Lazarevitch. Et ensuite il déclare froidement... qu'il lui aurait fallu plus de deux heures pour répondre à la « multitude de mensonges de Lazarevitch » mais étant limité à trois quarts d'heure (le voilà bien le mensonge) il fut obligé de condenser son discours. Donc d'une part il a réfuté point par point, etc. d'autre part il lui aurait fallu deux heures pour accomplir cette tâche... comprendre qui pourra.

Puis c'est le rappel du coup de massue que nous pensent et n'agissent que par Piquenard.

Tout le travail, comme ces fonctionnaires égoïstes ne sont pas sans savoir que rien qu'à Paris il y a plus de 20.000 chômeurs dans le bâtiment, la question, messieurs les mantes, sera de savoir si, en entraînant le chômage par de longues journées et de ce fait installer la misère à nos foyers, le Gouvernement nous donnera « quitus » pour continuer à affamer des milliers de prolétaires.

C'est pourquoi nous voulons que le 1^{er} mars soit une démonstration grandiose des gars du bâtiment, non pour voir rapporter jusqu'à « vitam aeternam » le décret, mais pour l'enterrement définitif, c'est-à-dire faire abroger.

Reste à savoir si l'espèce d'Ubu-Roi dont le département est située rue de Grenelle, se laissera toucher par les arguments mensongers et criminels des mercantins de l'entreprise, ou à leurs arguties misérables, les travailleurs doivent répondre avec force et dignité qu'ils sont veulent pas travailler plus de 8 heures.

Puis nous saurons rappeler au megalomane, nous voulons dire à Tardieu, de la N'Goko Sangha, qu'avant la guerre 300 millions de crédits ont été votés pour mettre Paris hors d'eau. *Troud* tiennent le même langage.

Nous répéterons que presque rien n'a été fait et que la capitale n'est pas à l'abri d'une catastrophe comme celle de 1910, et en ce cas, dans quelles caisses noires se sont évacués les millions ?

Qui qu'il en soit, la morgue des uns et l'insolégié des autres doivent nous faire redouter d'attention, l'agitation devra se continuer dans toutes les boîtes et sur le tas pour imposer notre volonté de ne travailler que 8 heures.

De leur côté, les dissidents, comme dirait l'Urgent du Peuple, sont décidés, les uns mollement, les autres plus avec tapage qu'avec unité dans l'action, à agir pour influencer tous les qui de droit contre les dangers et les abus du travail, décret.

Il y a deux à la Ligue du Bâtiment avait permis la coordination des efforts, aujourd'hui les naufragiers de cette Ligue vont encore agir à l'aide de mots d'ordres.

Vraiment y a-t-il besoin de mots d'ordres pour inviter ses adhérents à déserter les chantiers l'après déjeuner du 1^{er} mars ? Y a-t-il besoin de mots d'ordres pour journaux pour chouetter les échines et caresser comme viendraient de la faire, les fesses des ramassards de charognards, de jaunes et de renards qui seraient encore tentés ce jour-là à traîner la bonne cause ?

Nous conservons malgré tout l'espoir que ce jour sera sa répétition en haut lieu puisqu'aujourd'hui il doit être un succès, n'en déplaise à Chippé-Napoléon et à Albert le Saillaut qui, ce jour-là, mobilisent leur armée d'argouins.

Nous continuons notre campagne pour des salaires meilleurs mieux en rapport avec la vie qui s'attarde à augmenter, pour l'abrogation du décret Piquenard, comme nous continuons à dénoncer publiquement les malfaisants qui, sous le couvert d'entrepreneurs et au mépris de la loi, sont causes d'accidents mortels, nous en profiterons pour réclamer des dérogations à la sécurité et à l'hygiène.

Dans le prochain « Libertaire » nous indiquerons à nos camarades les détails indispensables pour pouvoir ouvrir efficacement. Les camarades autonomes trouveront auprès de nous l'accueil le plus cordial et le plus fraternel.

Que chacun se le dise et remplisse son devoir.

DANS LE S.U.B.

Ce soir jeudi 23 février, à 18 heures, salle de Commission, 4^e étage, réunion du Conseil général du S.U.B.

POUR LE 1^{er} MARS

Il est rappelé aux adhérents du S.U.B. que l'assemblée générale de février a ratifié la décision du Conseil général du S.U.B. en ce qui concerne le mouvement du 1^{er} mars ; comme suite à cette décision, tous les camarades devront déserter les chantiers à 11 heures et se rendre au meeting qui se tiendra à la Bourse du Travail, à 2 heures.

Permanence du dimanche : Dimanche 26 février, Ravel ; dimanche 4 mars, Mauson ; dimanche 11 mars, Litt. Auguste.

Réunions des Sections suivantes. — Vendredi 24 février à 17 h. 30, réunion des monteurs électriques, Bourse du Travail. Mardi 28 février, à 17 h. 30, réunion des plombiers, salle Henri-Perraud, Bourse du Travail.

Charpentiers en bois, dimanche 26 février, Bourse du Travail.

Réunion du Conseil des cimentiers le mercredi 29 février à 18 heures, au siège.

Section Interlocale d'Ivry-Vitry-Charenton-Alfortville. — Il est rappelé aux adhérents habitant les communes ci-dessus que la réunion de la Section aura lieu le dimanche 26 février à 9 heures du matin, salle Forest, à Ivry.

A cette réunion le camarade Langlassé sera un exposé sur le 1^{er} mars.

Section locale du 1^{er} arrondissement. — Réunion de la Section le dimanche 26 février à 9 heures 30 du matin, salle Roudier, 145, rue Damrémont.

Ordre du jour : le 1^{er} mars ; les huit heures et le chômage.

Charpentiers en bois. — La Section se réunira le dimanche 26 février à 9 heures du matin, à la Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau.

A cette réunion nous envisagerons ensemble notre situation en ce qui concerne la journée de huit heures, les salaires, etc.

Nous comptons sur la présence de tous.

Le Conseil.

Communications Diverses

Lundi 27 février. — Conférence sur *Glozel* : Histoire d'un crime, par Lacaze-Duthiers, à 20 h. 30, au Bar, 77, boulevard Barbès (Métro : Marcadet ou Poissonniers).

Comité de Défense Sociale. — Section de Rouen D. Permanence tous les dimanches de 10 h. à 11 h. 30, rue St-Vivien.

Section de Rouen R. G. et Petit-Quevilly : permanence tous les dimanches de 10 h. à 11 h. 30, 40, rue Léon-Malétra, à Petit-Quevilly.

Ligue Internationale des Réfractaires à toutes Guerres. — Groupe de Sotteville-les-Rouen. Permanence régionale à la Maison du Peuple, tous les samedis de 18 h. à 19 heures.

Gran función teatral. — En la sala de fiestas de la Plaine-St-Denis, 120, avenue Président Wilson, para el domingo 26 de febrero 1928 a las 10 y media de la tarde. Organizada por el grupo artístico « Cultura Popular ». Que parecerá de nuevo vista la necesidad, que nuestros hermanos presos, tienen de solidaridad.

Soprend